Communiqué de Presse
Paris, mardi 3 avril 2019

La FFVL, une fédération, l'air est son élément !

A l'unisson avec ses champions de parapente qui viennent de remporter la Super Finale de la Coupe du monde au Brésil, l'Assemblée Générale de la FFVL (Fédération Française de Vol Libre) qui s'est tenue le week-end dernier à Lyon (69), a permis de réaffirmer l'engagement de la fédération dans une dynamique de réussite en conjuguant haute performance et développement pour tous dans ses projets. Ainsi, les priorités de la fédération pour les années à venir ont été présentées, notamment par sa Présidente Véronique Gensac.

5 disciplines, des enjeux majeurs

Depuis maintenant trente ans, la FFVL (Fédération Française de Vol Libre) accueille et gère les disciplines du vol libre, deltaplane et parapente, auxquelles se sont jointes plus récemment celles du cerf-volant, du kite et du boomerang. Plus de 700 clubs en France permettent de voler, de lancer, de glisser, de jouer avec l'air, dans la convivialité et la sécurité du groupe. Pour se former, les 250 Écoles françaises de vol libre (EFVL), de cerf-volant (EFCV) ou de kite (EFK) sont également les garantes d'un enseignement de qualité.

La priorité fédérale de la FFVL pour les années à venir reste le développement de la pratique sportive. Cela suppose une bonne gestion des risques. En effet, voler ou naviguer est un vrai plaisir mais n'est jamais un acte anodin. La commission Sécurité et technique de la FFVL produit des documents et des tutoriels sous forme de vidéos et encourage

les initiatives qui vont dans le sens d'une meilleure gestion des risques. Les 50 « animateurs sécurité » nommés dans les clubs en 2018 constituent un réseau qui va permettre de faire avancer la prise de conscience collective.

Les commissions Formations travaillent aussi à l'amélioration des qualifications fédérales, en intégrant mieux les facteurs humains dans les cursus et en enrichissant aussi les outils mis à la disposition des écoles et des pratiquants. « Voler mieux, kiter mieux » : ces actions initiées en 2016, construites à partir de l'analyse de l'accidentalité, permettent aux licenciés de continuer à progresser.

Enfin, une autre des priorités absolues de la FFVL est de pérenniser les différents sites de pratiques en les dotant, notamment, d'une bonne signalétique ou encore de balises météo. La commission Sites, grâce à la présence active de tous les responsables régionaux, a mis au point un nouveau document pour aider les gestionnaires de sites et a permis que des travaux pérennisent des décollages, des accès et des atterrissages. Cette commission travaille aussi pour trouver des solutions pour les endroits surfréquentés et pour préserver, par exemple, des accès pour les kiteurs là où ils sont menacés.

Des actions d'ouverture nombreuses

Le vol libre, c'est outre l'accès à la compétition, de grands projets comme Éduc'en Ciel (créer en France une véritable culture de l'air), le respect de l'environnement (avec une recherche en train d'aboutir sur le recyclage des voiles), mais aussi des projets comme « Hand'Icare » ou « Handi-Kite » pour permettre l'accès de tous aux disciplines du vol libre.
Une expérimentation vient aussi d'être lancée concernant la participation des handicapés aux compétitions de parapente.

Pour les années à venir, la FFVL souhaite aussi fidéliser plus de femmes dans ses activités. La Commission Féminine a pris une impulsion très dynamique au sein de la fédération : les idées pour promouvoir la pratique féminine ne manquent pas et pour en concrétiser certaines, un emploi service civique va être mis en place avec l'aide de l'association Femix'Sports et un rassemblement national de femmes pratiquant les disciplines du vol libre va avoir lieu à Val Louron à l'occasion du « Pyrénées Louron Air Festival » du 30 mai au 1er juin 2019.

Enfin, une réflexion plus large est aussi engagée sur la fédération de demain. Comment mieux répondre aux besoins des pratiquants ? Comment mieux aider les clubs dans leur travail sur le terrain avec les licenciés ? Comment mieux communiquer pour faire découvrir et connaître ses sports à tous les publics ? L'Assemblée Générale de Lyon a été ainsi l'occasion de lancer de nouvelles pistes de travail pour les années à venir sur ces thématiques.

A propos de la FFVL :

La FFVL, créée en 1974, est agréée par le ministère en charge des sports et assure une mission de service public. Elle est délégataire pour le delta, le parapente, le cerf-volant, le kite terrestre, et le boomerang. Plus de 700 clubs sur tout le territoire national qui organisent la pratique au quotidien de tous leurs adhérents et gèrent les sites de pratique. En 2018, la FFVL a délivré plus de 39 000 licences.

www.federation.ffvl.fr

Contacts presse :

Philippine LAURAIRE / Emeline LE THOMAS
presse@ffvl.fr / 06 76 15 84 10 / 09 72 11 37 66

Fédération Française de Vol Libre

Delta Parapente Cerf-volant Kite Boomerang

1 place du Général Goiran 06100 Nice - Agrément Jeunesse et Sport N°75S131